

[Dans un boudoir. Confidentiellement.]

— Ainsi, vous avez des preuves contre M. Prudent ? Il en faut pour lancer une telle accusation contre un honnête citoyen qui ne tuerait pas une mouche mais qui semble vous exaspérer singulièrement.

Alors... livrez-le à la police et faites la preuve de son crime ; il sera pendu et justice sera faite. Vous n'osez pas ?...

Seriez-vous tout simplement un colporteur de cancans, de soupçons et de mots sensationnels, à la manière de ces journaux qui font leur petite cuisine et leurs gros revenus en fricotant la médisance et la calomnie, en vendant pour quelques sous, à un public affriolé par le scandale et l'émotion cinématographique, la réputation du prochain, l'honneur des familles, et la bonne renommée d'un pays ?

— Pardonnez, cher ami. Je ne vis pas sur la réputation de mes semblables comme certains parasites sur la tête des gens malpropres. Je déteste par-dessus tout les cancans, les on-dit, les commérages. Pourtant, je sais ce que je sais et je vais vous le dire.

Je dois vous faire observer tout d'abord que votre M. Prudent n'est pas un meurtrier que l'on dénonce à la justice, que l'on juge, que l'on pend haut et court...

— Expliquez-vous ! Expliquez-vous !

— Quand vous m'en laisserez le loisir !... D'ailleurs, il n'est pas certain que vous comprendrez tout de suite.

— Bien aimable !

— Qu'importe ! J'aime mieux les gens qui ne comprennent pas tout de suite ; je préfère ceux qui finissent par comprendre !

— Est-il rasant tout de même ? Mais allez donc !

— J'y suis... j'y suis... Ecoutez mon histoire sans m'interrompre.

Il est notoire dans votre quartier que M. Prudent ne veut pas louer ses logements à des locataires qui ont des enfants.

Les chiens... passe ! Les chats... passe ! Les serins, les pianos, les phonographes, les géraniums... passe encore !

Les enfants, les mioches, les bambins, les bambines... Halte-là ! Vous ne passerez pas ! Pas d'affaires ! Dehors !

On m'avait dit cela ; on me l'avait répété ; je n'en croyais rien. Procédés étranges, odieux, cruels, barbares, homicides, pensais-je !

“ Va-t-il falloir les tuer nos petits enfants, me dit un jour une bonne mère de famille en quête d'un logis, ils ne veulent plus nous louer.”

C'est donc vrai ! me dis-je. Ils ne veulent plus loger d'enfants ?

Il faut pourtant que j'en fasse la preuve par moi-même, comme qui dirait, une preuve par neuf. Avec ça je pourrai croire et parler. Quelle honte, si c'était vrai !

::

:: ::

J'ai fait ma preuve : Voici comment.

Je vois une affiche : “ A louer.” Je sonne, je monte, je m'informe du propriétaire. C'est un M. Prudent. J'arrive chez M. Prudent.

— Bonjour, monsieur. Bien, vous êtes le propriétaire du No 830, rue X... ?

— Oui, monsieur, j'ai l'honneur.

— C'est à louer ? Combien vos termes ?

Combien de pièces ? Peut-on prendre un bail pour deux ans ?

— Monsieur, avant de répondre à toutes vos questions qui pourraient être inutiles, veuillez répondre à celle-ci : AVEZ-VOUS DES ENFANTS ?

— Et vous, monsieur, en avez-vous ?

— Monsieur, je n'ai pas de comptes à vous rendre, vous me paraissez un peu impertinent pour un locataire, et si vous êtes venu ici, chez moi, pour faire la loi vous tombez mal ; déménagez tout de suite ou je cogne. Entendez-vous, je cogne. Mes logis ne sont pas des lapinières... comprenez-vous ? On ne me fait jamais la loi... comprenez-vous ?... Et je louerai à qui je voudrai... au prix que je voudrai... Comme si les locataires manquaient par le temps qui court !...

Comprenez-vous, espèce d'empoté ?

— Pas d'injures, monsieur... la loi ! Je la connais la loi !... J'ai l'honneur d'être un peu avocat, un peu notaire, un peu commis-voyageur... pour vous servir, monsieur.

Je ne suis pas un pauvre diable de locataire que vous pouvez terroriser avec des poings fermés, des yeux sanglants, et des “ je cogne ”, “ espèce d'empoté ”.

Vous m'avez fait une question ; je tiens à répondre avant de briser cette aimable entrevue.

Oui, monsieur, j'ai des enfants, neuf, pas un de moins. Entendez-vous ! pas un de moins ! Chez nous, le mot, c'est *pas un de moins*.